



# Maison Familiale Rurale le Grand Mas

30700 UZES  
Tél. 04 66 22 18 26 - Fax. 04 66 22 50 21  
E-mail : mfr.uzes@mfr.asso.fr

*Les métiers de la nature par alternance*

## BAC PRO Productions Horticoles

(productions florales, fruitières, légumières et pépinière)

**Après une classe de 3ème, venez préparer :**

***Un BAC PRO Productions Horticoles en 3 ans***

*(seconde Production Végétale puis première et terminale Productions Horticoles)*

**Après une classe de seconde, première,  
un CAP(A) ou BEPA(A), venez préparer :**

***Un BAC PRO Productions Horticoles en 2 ans,***

*sur dérogation (première et terminale Productions Horticoles)*

***Statut étudiant ou apprenti***



# BAC PRO Productions Horticoles

Le BAC PROFESSIONNEL est un diplôme de niveau IV du Ministère de l'Agriculture. La formation se déroule par alternance école / stage en entreprise :

- **sur trois ans** (seconde, première, terminale) , après une classe de 3ème,
- **sur deux ans**, après un CAP, CAPA, BEP, BEPA, une classe de seconde ou première (sur dérogation)

Cette pédagogie de l'alternance permet d'allier la théorie et la pratique. Elle offre la découverte grandeur nature du cadre de travail et de la profession. Une partie de l'examen est acquise en contrôle continu, l'autre partie étant acquise en épreuves terminales. **A la fin de la classe de première, une certification BEPA pourra être validée.** Deux possibilités de statut sont offertes : scolaire (stagiaire non rémunéré) / apprentissage (rémunéré par l'entreprise).

## Contenu Seconde Professionnelle :

EG1 : français, éducation socioculturelle, histoire et géographie, sciences économiques / EG2 : Anglais / EG3 : Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives... : éducation physique et sportive  
EG4 : maths, physique/chimie, informatique / EP1 : Contexte des chantiers systèmes végétales : sciences et techniques productions végétales, biologie-écologie / EP2 : Travail sur les chantiers, opérations d'entretien et utilisation des matériels : sciences et techniques productions végétales / EP3 : spécialisation professionnelle : sciences et techniques productions végétales

## Contenu BAC PRO (Première et Terminale) :

MG 1 : Français, ESC, Histoire/Géographie, Documentation / MG2 : Anglais / MG3 : EPS / MG4 : Maths, Biologie-écologie, Physique-Chimie, Informatique / MP2 : Techniques Horticoles, Agronomie, Biologie-Ecologie / MP1 : Rapport / Connaissance de la filière horticole / MP3 : végétaux / MP4 : les différentes productions / MP5 : Matériel, équipement / MP6 : conduite de chantier / MP7 : Gestion comptabilité / MAP

## Lieu des stages

Le stage doit obligatoirement se dérouler dans une entreprise de productions horticoles dans l'une des 4 spécialités au choix (pépinière, maraîchage, arboriculture, floriculture)



## Débouchés

Après le BAC PRO, plusieurs possibilités :

- ♦ **Entrer dans la vie active** : postes de salariés hautement qualifiés, en position de chef d'équipe, de chef de culture ou parfois de responsable technique d'unité de production ou de transformation dans les secteurs d'activités suivants : exploitations, entreprises horticoles et services de collectivités territoriales spécialisées en pépinières, en productions florales, légumières, fruitières et en plantes médicinales, aromatiques ou à parfum...  
Devenir chef d'entreprise après quelques années d'expérience professionnelle
- ♦ **Poursuivre ses études** en BTSA., en faculté de sciences (DEUG) ou préparation dans des écoles supérieures d'Agriculture

## Aides financières en fonction des statuts

**Statut étudiant** : des bourses peuvent être accordées : minimum 796 € / maximum 1050 €, par an

Année d'apprentissage	16/17 ans	18/20 ans	21 ans et plus
1ère année	25 %	41 %	53 %
2ème année	37 %	49 %	61 %
3ème année	53 %	65 %	78 %

Si l'apprenti était déjà sous contrat d'apprentissage lors de sa précédente formation, la rémunération doit être au moins égale à la rémunération qu'il percevait lors de sa dernière année de contrat.

Pour le BAC PRO, le % de rémunération correspond à une 2<sup>ème</sup> année pour la Première BAC PRO et à une 3<sup>ème</sup> année pour la Terminale BAC PRO.

### Tarifs BAC PRO - Statut scolaire

#### Seconde :

Internat : 218 € par mois  
Demi-pension : 152 € par mois

#### Première :

Internat : 240 € par mois  
Demi-pension : 164 € par mois

#### Terminale :

Internat : 240 € par mois  
Demi-pension : 164 € par mois

**Statut apprenti(e)** : aide du Conseil Régional de 2 € par repas et 5 € par nuitée. Salaire suivant un % du SMIC en fonction de l'âge (voir tableau)

### Tarifs BAC PRO - Statut apprenti

**Seconde** : Internat : 146 € par mois

Demi-pension : 81 € par mois

**Première** : Internat : 158 € par mois

Demi-pension : 82 € par mois

**Terminale** : Internat : 158 € par mois

Demi-pension : 82 € par mois

Internat - Possibilité de bourses nationales

Etablissement privé sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture, depuis 1964